



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3154 — Lundi 4 Août 2008

— 13^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2

RESOLUTIONS ADOPTEES

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR – TUNISAIR – 3-5

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL – AMS – 5

ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE TUNISIENNE D'INDUSTRIE AUTOMOBILE – STIA – 6

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES – UIB – 6

COURBE DES TAUX 7

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 8

ANNEXE

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS :

- AXIS TRESORERIE SICAV
- SICAV PLACEMENTS
- TUNISO EMIRATIE SICAV

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES
A LA COTE DE LA BOURSE**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF** et à la BVMT, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2008** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes les concernant, et ce, **au plus tard le 31 août 2008**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -

Siège social : Boulevard du 7 novembre 1987 - 2035 Tunis -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 juillet 2008, la Société Tunisienne de l'Air -TUNISAIR- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire prend acte de la tenue tardive de l'assemblée, constate que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires et entérine ce retard.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et le rapport général des commissaires aux comptes, approuve les états financiers individuels de l'exercice 2007 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et le rapport général des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés du groupe TUNISAIR de l'exercice 2007 tels qu'ils ont été présentés et ce conformément aux exigences de l'article 472 de la loi 2001-117 du 06/12/2001.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2007.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations prévues par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et en approuve le contenu.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée Générale ordinaire décide d'affecter les modifications comptables de 2007 qui s'élèvent à (+71 746 160,369) dinars au compte résultats reportés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée Générale ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2007 comme suit :

Résultat de l'exercice	: 32 508 302,007 dinars
Résultats reportés	: <u>71 746 160,369</u> dinars
Solde	104 254 462,376 dinars
Réserve légale	: -1 699 445,000 dinars
Solde	: 102 555 017,376 dinars
Fonds social	: -1 500 000,000 dinars
Dividendes (soit 0,050 dinars par action)	: - 4 056 222,500 dinars
Réserves extraordinaires	: <u>-96 998 794,876</u> dinars
Solde	0

La mise en distribution des dividendes est fixée au 01/09/2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 209 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance de l'assemblée Générale Ordinaire que dans le cadre de ses fonctions, Mr Nabil Chettaoui a été nommé en date du 26 juin 2008 en tant qu'administrateur et Président du conseil d'administration de la société Aviation IT Services Africa « AISA ».

Par ailleurs, Mr Nabil Chettaoui s'est retiré de la présidence du conseil d'administration de la société Amadeus Tunisie.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale entérine et fait sienne la cooptation en qualité d'administrateur de Monsieur Mohamed Ali Mouelhi représentant du Ministère du développement et de la coopération internationale en remplacement de Monsieur Bechir Essid représentant de Premier Ministère.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTIONS - TUNISAIR - (Suite)**DIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente assemblée pour effectuer tous dépôts, publication nécessaire et remplir toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

(En milliers de Dinars Tunisien)	2007	2006
Actifs Non Courants		
Actifs Immobilisés		
Immobilisations Incorporelles	3 767	2 931
Amortissements	-2 824	-2 444
	943	487
Immobilisations Corporelles	1 419 646	1 309 073
Amortissements	-1 016 001	-974 946
	403 645	334 127
Immobilisations Financières	274 245	196 542
Provisions	-5 376	-3 586
	268 869	192 956
Total des Actifs Immobilisés	673 457	527 570
Autres Actifs Non Courants	31 914	32 552
Total des Actifs Non Courants	705 371	560 122
Actifs Courants		
Stocks	3 213	3 218
Provisions	-183	-446
	3 030	2 772
Clients et Comptes Rattachés	390 962	205 777
Provisions	-101 758	-35 102
	289 204	170 675
Autres Actifs Courants	142 183	126 480
Placements et Autres Actifs Financiers	42 086	63 631
Liquidités et Equivalents de Liquidités	294 105	323 379
Total des Actifs Courants	770 608	686 937
TOTAL DES ACTIFS	1 475 979	1 247 059

(En milliers de Dinars Tunisien)	2007	2006
Capitaux propres		
Capital Social	97 349	81 125
Réserves	364 631	264 474
Autres capitaux propres	293	349
TOTAL Capitaux Propres après affectation	462 273	345 948
Passifs		
Passifs Non Courants		
Emprunts	292 451	311 425
Provisions	18 098	114 826
Autres Passifs Non Courants	8 883	5 528
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	319 432	431 779
Passifs Courants		
Fournisseurs et Comptes Rattachés	367 184	254 529
Autres Passifs Courants	251 528	136 841
Autres Passifs financiers	75 562	77 962
TOTAL PASSIFS COURANTS	694 274	469 332
Total des Passifs	1 013 706	901 111
Total des Capitaux Propres & Passifs	1 475 979	1 247 059

RESOLUTIONS - TUNISAIR - (Suite)**III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**

En dinars	Capital social	Réserves légales	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2007 avant affectation	81 124 450	6 413 000	274 244 262	293 128	71 746 160	32 508 302	466 329 302
séptième résolution de l'AGO du 30/07/08	-	1 699 445		-		-1 699 445	0
séptième résolution de l'AGO du 30/07/08	-	-	1 500 000	-	-	-1 500 000	0
séptième résolution de l'AGO du 30/07/08	-	-	-	-	-	-4 056 222	-4 056 222 (1)
séptième résolution de l'AGO du 30/07/08			96 998 795		-71 746 160	-25 252 635	0
Première résolution de l'AGE du 30/07/2008	16 108 408		-16 108 408				0
Première résolution de l'AGE du 30/07/2008	116 482		-116 482				0
Solde au 31/12/2007 après affectation	97 349 340	8 112 445	356 518 167	293 128	0	0	462 273 080

(1) Montant des dividendes à distribuer aux actionnaires.

2008 - AS - 743

COMMUNIQUE DE PRESSE

**LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL
- AMS -**

Siège social : Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE -

Le conseil d'administration de la société les - AMS -, réuni le 24 juillet 2008, a décidé de reporter les réunions des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire prévues pour le **mercredi 30 juillet 2008** à la date du **25 août 2008** à la même heure et au même lieu. L'ordre du jour de ces deux Assemblées reste inchangé.

2008 - AS - 744

ASSEMBLEES GENERALES

AVIS DES SOCIETES (suite)

**SOCIETE TUNISIENNE D'INDUSTRIE AUTOMOBILE
- STIA -**

Siège social : Z.I . Sidi Abdelhamid - 4003 Sousse -

La SOCIETE TUNISIENNE D'INDUSTRIE AUTOMOBILE - STIA - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le **vendredi 15 août 2008 à 10H00**, aux bureaux de la société, sis 19, rue de Turquie à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Cession des éléments d'actifs de la société.

2008 - AS - 735

— *** —

**UNION INTERNATIONALE DE BANQUES
- UIB -**

Siège Social : 65, Avenue Habib Bourguiba - Tunis -

L'Union Internationale de Banques porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **samedi 9 août 2008** respectivement à **10 h et à 11h30** à l'Hotel Karthago Le Palace, Complexe Cap Gammarth, 2078 la Marsa, les Cotes de Carthage, Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

En Assemblée Générale Ordinaire :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et des états financiers individuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.
- 2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.
- 3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission.
- 4- Approbation des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.
- 5- Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit.
- 6- Quitus aux Administrateurs.
- 7- Affectation des résultats de l'exercice 2007.
- 8- Ratification des nominations d'administrateurs.
- 9- Approbation d'émission d'emprunts.

En Assemblée Générale Extraordinaire :

- 1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes relatifs à l'augmentation de capital et à la suppression du droit préférentiel de souscription pour les certificats d'investissement.
- 2- Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles
- 3- Augmentation de capital réservée par émission de certificats d'investissement
- 4- Emission de certificats de droit de vote
- 5- Modification des statuts.
- 6- Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser l'augmentation du capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts de la Banque ainsi qu'à l'accomplissement de toutes les formalités légales.

2008 - AS - 716

AVIS

COURBE DES TAUX DU 04 AOUT 2008

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,262%		
TN0008002255	BTCT 52 semaines 09/09/2008		5,278%	
TN0008002263	BTCT 52 semaines 07/10/2008		5,291%	
TN0008002271	BTCT 52 semaines 02/12/2008		5,317%	
TN0008002297	BTCT 52 semaines 10/02/2009		5,349%	
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,362%	1 006,110
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,546%	1 018,512
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		5,871%	1 003,553
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	6,136%		998,029
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,218%	1 059,322
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,256%	1 096,020
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		6,350%	1 032,944
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,620%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	6,740%		1 000,260
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	7,100%		982,005

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR LIQUIDATIVE du 01/08/2008	VALEUR LIQUIDATIVE du 04/08/2008	PLUS OU MOINS VALUE DEPUIS LE 31/12/2007	
					EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	123,705	123,734	2,691	2,22%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2008	101,938	101,969	*** 2,295	2,22%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	100,648	100,678	*** 2,246	2,19%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	25/03/2008	103,155	103,188	*** 2,470	2,36%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	102,629	102,666	*** 2,772	2,65%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	15/04/2008	102,925	102,938	*** 2,786	2,66%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	101,465	101,498	*** 2,536	2,46%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	101,320	101,351	*** 2,492	2,41%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	104,460	104,494	*** 2,595	2,45%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	103,188	103,223	*** 2,636	2,51%
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	106,170	106,205	*** 2,788	2,58%
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	05/05/2008	102,138	102,148	*** 2,616	2,51%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	101,606	101,639	*** 2,577	2,48%
MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	104,300	104,330	*** 2,525	2,38%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	102,702	102,736	*** 2,586	2,47%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2008	104,250	104,280	*** 2,617	2,47%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	104,492	104,519	*** 2,537	2,39%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	102,565	102,593	*** 2,369	2,28%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	18/03/2008	103,529	103,562	*** 2,624	2,49%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	15/04/2008	102,638	102,650	*** 2,643	2,46%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	101,057	101,094	*** 2,901	2,78%
FINA O SICAV	FINACORP	-	101,995	102,029	2,029	2,03%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	102,104	102,119	2,119	2,12%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,123	1,124	0,022	2,00%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,645	10,649	0,250	2,40%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	15/05/2008	10,237	10,240	*** 0,244	2,34%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	101,404	101,433	1,433	1,43%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	40,777	40,781	0,919	2,31%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	29,676	29,685	0,752	2,60%
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	79,150	79,257	*** 6,064	8,20%
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	30/05/2008	97,610	97,903	*** 14,855	17,55%
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	30/05/2008	997,615	1 000,628	*** 147,012	16,90%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	70,834	71,009	*** 8,255	12,79%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	101,496	101,487	*** 2,970	2,89%
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	62,020	62,138	*** 7,380	13,15%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	45,454	45,722	*** -0,093	-0,20%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	54,288	54,417	*** 7,362	15,19%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,868	95,988	*** 4,896	5,23%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	97,546	97,821	*** 10,435	11,72%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,217	13,214	*** 0,885	6,97%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	78,455	78,638	*** 11,403	16,81%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2008	188,141	187,823	*** 22,436	13,27%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	113,018	113,095	*** 3,535	3,11%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 447,645	1 447,565	*** 252,021	20,71%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 663,919	1 671,195	206,040	14,06%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 141,756	144,764	*** 14,619	11,03%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 135,858	136,961	*** 11,312	8,75%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 121,312	122,001	*** 8,390	7,07%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,586	1,582	0,186	13,32%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,385	1,386	0,091	7,03%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 573,168	8 540,576	*** -201,982	-2,28%
FCP IRADETT 20	AFC	15/05/2008	11,199	11,210	*** 0,951	8,98%
FCP IRADETT 50	AFC	15/05/2008	12,248	12,270	*** 1,852	17,34%
FCP IRADETT 100	AFC	15/05/2008	13,926	13,968	*** 3,245	29,82%
FCP IRADETT CEA	AFC	15/05/2008	12,915	12,986	*** 2,753	26,11%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	15/04/2008	** 102,670	102,225	*** 4,638	4,62%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	-	** 108,497	108,875	8,145	8,09%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	-	** 107,297	107,767	6,886	6,83%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	14,296	14,256	3,681	34,81%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 051,319	1 052,810	33,789	3,32%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 428,852	5 437,250	437,250	8,75%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 103,076	103,832	3,832	3,83%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 102,147	102,317	2,317	2,32%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 042,280	1 039,375	39,375	3,94%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	105,345	105,535	5,535	5,54%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	497,492	497,802	-2,198	-0,44%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	100,000	100,034	0,034	0,03%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOUM

IMPRIMERIE

**du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE AXIS TRESORERIE SICAV
ARRETEE AU 30/06/2008**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2008.

En notre qualité de commissaire aux comptes d' AXIS TRESORERIE SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2008 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net d'AXIS TRESORERIE SICAV est employé, à la date du 30-06-2008, en des titres émis par des OPCVM à hauteur de 11,57%. Cette situation est en dépassement de la limite de 5% de l'actif net fixée par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application des dispositions de l'article 29 du code des OPCVM en matière d'emploi de l'actif net en des titres OPCVM.

En dehors de cette observation, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30-06-2008, tels qu'annexés au présent avis.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

BILAN
arrêté au 30 / 06 / 2008

			30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
	ACTIF				
AC1-	Portefeuille-titres	3.1	20 737 413	14 370 548	16 310 806
	Actions, valeurs assimilées et droits attachés		3 725 043	1 886 157	1 527 765
	Obligations et valeurs assimilées		17 012 370	12 484 391	14 783 041
AC2-	Placements monétaires et disponibilités		11 485 546	10 862 799	13 367 040
	Placements monétaires	3.3	9 715 673	10 735 897	12 944 908
	Disponibilités		1 769 873	126 902	422 132
AC4-	Autres actifs		7 554	9 633	16 780
	TOTAL ACTIF		32 230 513	25 242 980	29 694 626
	PASSIF				
PA1-	Opérateurs créditeurs		27 203	28 144	29 539
PA2-	Autres créditeurs divers		16 728	28 238	22 451
	TOTAL PASSIF		43 931	56 382	51 990
	ACTIF NET				
CP1-	Capital	3.5	31 447 423	24 618 793	28 459 662
CP2-	Sommes distribuables		739 159	567 805	1 182 974
	a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		237	77	88
	b - Sommes distribuables de l'exercice		738 922	567 728	1 182 886
	ACTIF NET		32 186 582	25 186 598	29 642 636
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		32 230 513	25 242 980	29 694 626

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 30 / 06 / 2008

			Période	Période	Période	Période	Exercice
			du 01-04-08	du 01-01-08	du 01-04-07	du 01-01-07	clos le
			au 30-06-08	au 30-06-08	au 30-06-07	au 30-06-07	31-12-07
PR1-	Revenus du portefeuille-titres	3.2	467 460	778 015	341 981	511 565	1 020 257
	Dividendes		167 471	167 471	109 070	109 070	109 070
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		299 989	610 544	232 911	402 495	911 187
PR2-	Revenus des placements monétaires	3.4	64 334	127 282	68 182	194 961	367 493
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		531 794	905 297	410 163	706 526	1 387 750
CH1 -	Charges de gestion des placements	3.6	-72 907	-148 092	-58 385	-114 040	-240 241
	REVENU NET DES PLACEMENTS		458 887	757 205	351 778	592 486	1 147 509
CH-2	Autres charges	3.7	-13 789	-27 068	-9 160	-18 648	-43 912
	RESULTAT D'EXPLOITATION		445 098	730 137	342 618	573 838	1 103 597
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation		-60 381	8 784	11 068	-6 110	79 289
	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		384 717	738 921	353 686	567 288	1 182 886
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation		60 381	-8 784	-11 068	6 110	-79 289
	(annulation)						
	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-44 014	-27 829	-42 775	-28 180	2 380
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		-70 240	-41 559	-41 621	-9 351	57 376
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		330 844	660 749	258 222	536 307	1 163 353

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 30 / 06 / 2008

	Période	Période	Période	Période	Exercice
	du 01-04-08	du 01-01-08	du 01-04-07	du 01-01-07	clos le
	au 30-06-08	au 30-06-08	au 30-06-07	au 30-06-07	31-12-07
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	330 844	660 749	258 222	536 307	1 163 353
Résultat d'exploitation	445 098	730 137	342 618	573 838	1 103 597
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-44 014	-27 829	-42 775	-28 180	2 380
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-70 240	-41 559	-41 621	-9 351	57 376
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-1 257 372	-1 257 372	-1 158 828	-1 158 828	-1 158 828
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-8 544 559	3 140 569	1 159 101	1 478 041	5 307 034
a / Souscriptions	34 461 765	76 550 162	15 030 248	31 378 713	68 066 746
Capital	33 019 759	73 174 375	14 386 624	29 983 612	65 547 141
Régularisation des sommes non distribuables	-8 022	28 924	547	8 662	2 564
Régularisation des sommes distribuables	1 450 028	3 346 863	643 077	1 386 439	2 517 041
b / Rachats	-43 006 324	-73 409 593	-13 871 147	-29 900 672	-62 759 712
Capital	-41 091 848	-70 105 345	-13 350 463	-28 621 341	-60 434 143
Régularisation des sommes non distribuables	-14 592	-40 804	1 893	-10 262	-11 749
Régularisation des sommes distribuables	-1 899 884	-3 263 444	-522 577	-1 269 069	-2 313 820
VARIATION DE L'ACTIF NET	-9 471 087	2 543 945	258 495	855 520	5 311 559
ACTIF NET					
en début de période	41 657 669	29 642 636	24 928 103	24 331 078	24 331 078
en fin de période	32 186 582	32 186 582	25 186 598	25 186 598	29 642 636
NOMBRE D' ACTIONS					
en début de période	388 262	279 030	232 014	228 811	228 811
en fin de période	309 120	309 120	242 191	242 191	279 030
VALEUR LIQUIDATIVE	104,123	104,123	103,995	103,995	106,235
TAUX DE RENDEMENT	4,00%	4,00%	4,02%	4,14%	4,16%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/06/2008

(Unité en Dinar tunisien)

1- Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-06-08 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30-06-08 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 30-06-08 d'actions SICAV, d'obligations et de Bons du Trésor Assimilables. Le solde de ce poste s'élève à 20 737 413 dinars et se répartit ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/08	% de l'actif net
TITRES SICAV	35 749	3 732 152	3 725 043	11,57%
GO SICAV	2 301	237 049	232 910	0,72%
SANADETT SICAV	20 959	2 214 639	2 215 345	6,88%
SICAV ENTREPRISE	12 489	1 280 464	1 276 788	3,97%
Obligations et valeurs assimilées	141 900	16 523 361	17 012 370	52,86%
Emprunts d'Etat	6 600	6 709 800	6 964 347	21,64%
BTA_6.00_03/2012	200	201 150	204 017	0,63%
BTA_6.1_10/2013	650	643 630	666 573	2,07%
BTA_6.75_07/2017	1 600	1 581 900	1 666 170	5,18%
BTA_6.9_05/2022	1 400	1 365 000	1 376 221	4,28%
BTA_7.00_02/2015	1 050	1 078 875	1 102 073	3,42%
BTA_8.25_07/2014	1 700	1 839 245	1 949 293	6,06%
Bons de trésor Zéro Coupon	200	105 000	112 268	0,35%
BTZC_OCTOBRE_2016	200	105 000	112 268	0,35%
Emprunts de sociétés	135 100	9 708 561	9 935 755	30,87%
AB_10A_29/01	1 000	90 000	91 893	0,29%
AB_20A_21/05	3 000	300 000	301 887	0,94%
AIL05/1_5A_16/08	5 000	300 000	313 682	0,97%
ATB_10A_25/05	2 000	180 000	180 873	0,56%
ATL03/1_5A_15/03	2 500	50 000	50 876	0,16%
ATL04/1_5A_16/08	4 000	160 000	168 114	0,52%
ATL04/2_5A_31/03	5 000	200 000	202 823	0,63%
ATL06/1_7A_15/06	11 200	1 120 000	1 122 393	3,49%
ATL07/1_5A_31/08	5 000	500 000	521 667	1,62%
ATL08/1_5A_30/05	1 000	100 000	100 456	0,31%
BTKD06/1_5A_18/12	4 800	384 000	394 282	1,22%
CIL04/2_5A_31/03	3 000	120 000	121 694	0,38%
CIL05/2_7A_14/10	11 000	1 100 000	1 143 928	3,55%
CIL07/2_5A_22/02	5 000	500 000	509 235	1,58%
GL03/1_7A_30/07	1 500	90 000	94 972	0,30%
GL03/2_7A_20/02	2 500	150 000	153 246	0,48%

GL04/1_5A_12/01	11 100	444 000	455 891	1,42%
HL08/1_5A_12/05	3 000	300 000	302 268	0,94%
MOURADI03/1_7A_11/06	4 000	240 000	240 801	0,75%
MOURADI05/1_7A_23/06_AB	2 000	200 000	200 228	0,62%
MOURADI05/1_7A_23/06_BS	2 000	200 000	200 228	0,62%
TL03/1_5A_30/01	2 500	50 561	51 798	0,16%
TL03/1_5A_30/01	3 000	60 000	61 485	0,19%
TL04/1_5A_30/04	2 000	40 000	40 402	0,13%
TL04/2_5A_31/03	3 500	140 000	141 976	0,44%
TL04/2_5A_31/03	3 000	120 000	121 694	0,38%
TL05/1_5A_28/10	3 000	180 000	186 803	0,58%
TL06/1_5A_15/11	3 000	240 000	247 809	0,77%
TL07/1_5A_28/10	5 000	500 000	511 011	1,59%
UF05/1_5A_01/09	10 000	600 000	625 744	1,94%
UF08_5A_14/03	7 000	700 000	710 870	2,21%
UTL05/1_7A_30/09	3 500	350 000	364 726	1,13%
TOTAL		20 255 513	20 737 413	64,43%

3.2- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	du 01-04-08 au 30-06-08	du 01-01-08 au 30-06-08	du 01-04-07 au 30-06-07	du 01-01-07 au 30-06-07	du 01-01-07 au 31-12-07
Revenus des actions	167 471	167 471	109 070	109 070	109 070
Revenus des BTA	98 555	218 112	52 378	104 637	248 942
Revenus des BTZ	1 529	3 032	446	1 130	4 093
Revenus des obligations de sociétés	199 905	389 400	180 088	296 728	658 152
Total	467 460	778 015	341 981	511 565	1 020 257

3.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-08 à 9 715 673 dinars et correspond à des placements en billets de trésorerie ainsi que des autres placements monétaires ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/08	% actif net
Billets de Trésorerie	7 845 070	8 177 180	25,41%
PRE-COMPTE	4 645 070	4 918 235	15,28%
HL_2000_7%_120J	1 963 518	2 000 000	6,21%
HOLIV_350_6,9_1460J	288 778	333 143	1,04%
HOLIV_500_7_1820J	395 445	456 225	1,42%
LSTR_850_7,55_180J	825 264	831 723	2,58%
RAN_400_7_1460J	329 243	385 122	1,20%
RAN_450_7,1_1820J	354 912	415 152	1,29%
STEQ_500_6,60%_170J	487 910	496 870	1,54%
POST-COMPTE	3 200 000	3 258 945	10,13%
ALMES_500_7_1120J	500 000	515 011	1,60%
CART_500_7_120J	500 000	510 811	1,59%
CIL_1200_6,3_1096J	1 200 000	1 200 168	3,73%
MAZRAA_1000_6.65_780J	1 000 000	1 032 954	3,21%
Dépôt à terme	1 200 000	1 203 623	3,74%
ABC_500_5,78_030310	500 000	501 756	1,56%
ABC_500_5,78_050609	500 000	501 631	1,56%
BTE_200_5,915_220609	200 000	200 236	0,62%
BTC	2 847	334 870	1,04%
BTC_09 SEPTEMBRE 2008	950	98 151	0,30%
BTC_29 JUILLET 2008	949	138 085	0,43%
BTC_29 JUILLET 2008	949	98 634	0,31%
TOTAL	9 047 917	9 715 673	30,19%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	du 01-04-08 au 30-06-08	du 01-01-08 au 30-06-08	du 01-04-07 au 30-06-07	du 01-01-07 au 30-06-07	du 01-01-07 au 31-12-07
Revenus des billets de trésorerie	48 291	99 761	66 370	184 885	344 974
Revenus des BTC	3 661	7 224	-	-	5 027
Revenus des autres placements monétaires	11 854	18 827	1 812	9 675	15 848
Revenus des certificats de dépôt	-	579	-	401	966
Revenus compte courant rémunéré	528	891	-	-	679
Total	64 334	127 282	68 182	194 961	367 493

3.5- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à -9 471 087 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	-8 208 956
Variation de la part Revenu	-1 262 131
Variation de l'Actif Net	-9 471 087

Les mouvements sur le capital au cours de la période du deuxième trimestre 2008 se détaillent ainsi :

Capital au 31-03-2008

Montant:	39 600 780
Nombre de titres :	388 262
Nombre d'actionnaires :	334

Souscriptions réalisées

Montant:	33 019 759
Nombre de titres émis :	323 739
Nombre d'actionnaires nouveaux :	64

Rachats effectués

Montant:	41 091 848
Nombre de titres rachetés :	402 881
Nombre d'actionnaires sortants :	59

Capital au 30-06-2008

Montant:	31 528 691*
Nombre de titres :	309 120
Nombre d'actionnaires :	339

* Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début d'exercice. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2008 au 30/06/2008).

Ainsi, la valeur du capital en fin de période peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base part de capital de début de période	31 528 691
Variations des plus ou moins values potentielles	-27 829
Plus values réalisées sur cession de titres	-41 559
Régularisation des sommes non distribuables	-11 880
Capital au 30-06-2008	31 447 423

3.6- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire. Le total de ces charges pendant le deuxième trimestre 2008 s'élève à 72 907 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Rémunération du gestionnaire	71 435
Rémunération du dépositaire	1 472
Total	72 907

3.7- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net. Les frais de publicité, les frais bancaires, la rémunération du commissaire aux comptes, les frais de jetons de présence, la TCL et les autres charges ont été également présentés sous cette rubrique.

Désignation	Montant
Rémunération du CAC	1 647
Redevance CMF	8 189
TCL	842
Jetons de présence	986
Frais bancaires	1 071
Frais de publicité	1 054
Total	13 789

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV PLACEMENTS
ARRETEE AU 30/06/2008****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2008.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV PLACEMENTS » arrêté au 30 Juin 2008.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 Juin 2008, établis conformément aux Normes Comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999. Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société « SICAV PLACEMENTS » détient 321 482 titres « ATTIJARI BANK » évalués au cours du 30 Juin 2008 pour une valeur de 11,491 Dinars l'action, soit une valeur totale de 3 694 Mille Dinars. Compte tenu de la quantité des titres détenus et des volumes régulièrement traités sur le marché, la société devrait considérer si le dernier cours boursier se rapproche au mieux de la valeur probable de négociation de ces actions.

2/ La société « SICAV PLACEMENTS » emploi 27,12 % de son actif en titres (21,94% en actions et 5,18 % en obligations convertibles en actions) émis par « ATTIJARI BANK », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, en matière de composition du portefeuille et du niveau de placements émis ou avalisés par un même établissement.

3/ « ATTIJARI BANK » détient 79,55% du capital de la société « SICAV PLACEMENTS » qui de son coté détient 321 482 actions de la dite banque.

Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par action ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des observations ci-dessus citées au niveau des points 1, 2 et 3, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV PLACEMENTS » arrêtés au 30 Juin 2008, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Juin 2008.

Chérif BEN ZINA - CMC – DFK International

BILAN

arrêté au 30/06/2008

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007 (*)</u>	<u>31/12/2007</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	13,162,762	11,701,780	11,704,539
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		10,340,622	8,404,752	8,706,210
b - Obligations et Valeurs assimilées		2,822,139	3,297,029	2,998,329
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		3,660,919	3,022,523	2,943,969
a - Placements monétaires		499,504	504,880	-
b - Disponibilités	3-10	3,161,416	2,517,643	2,943,969
AC 3 - Créances d'exploitation		13,810	143,622	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		16,837,491	14,867,925	14,648,509
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	114,807	36,978	36,286
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	79,908	400,917	78,636
TOTAL PASSIF		194,715	437,895	114,922
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-4	16,362,216	14,239,461	14,261,431
CP 2 - Sommes distribuables	3-5	280,561	190,568	272,156
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		9	5	5
b - Sommes distribuables de l'exercice		280,552	190,563	272,151
ACTIF NET		16,642,777	14,430,030	14,533,587
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		16,837,491	14,867,925	14,648,509

(*) Retraité pour le besoin de comparabilité : reclassement des comptes à terme du sous-poste AC2-a au sous-poste AC2-b pour un montant de 2 043 253 Dinars

ETAT DE RESULTAT*Période du 1er Janvier au 30 Juin 2008**(Unité : en Dinars Tunisiens)*

	Notes	Période du 01/04/2008 au 30/06/2008	Période du 01/01/2008 au 30/06/2008	Période du 01/04/2007 au 30/06/2007	Période du 01/01/2007 au 30/06/2007	Période du 01/01/2007 au 31/12/2007
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	285,822	321,505	196,943	237,076	357,047
a - Dividendes		250,603	250,603	155,239	155,239	198,830
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		35,219	70,903	41,704	81,836	158,217
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	27,977	55,944	27,518	48,994	103,723
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		313,798	377,450	224,461	286,070	460,770
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	- 41,066	- 78,521	- 36,978	- 73,378	- 145,841
REVENU NET DES PLACEMENTS		272,732	298,929	187,483	212,692	314,930
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	- 10,127	- 19,066	- 11,636	- 21,727	- 42,378
RESULTAT D'EXPLOITATION		262,606	279,864	175,847	190,964	272,552
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		688	688	- 453	- 401	- 401
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		263,294	280,552	175,394	190,563	272,151
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		- 688	- 688	453	401	401
* Variation des +/- values potentielles sur titres		1,142,232	1,929,078	- 541,464	208,013	33,861
* +/- values réalisées sur cession des titres		178,840	88,190	181,501	589,639	800,047
* Frais de négociation		- 7,864	- 14,943	- 11,032	- 24,007	- 38,293
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1,575,813	2,282,188	(195,148)	964,610	1,068,167

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 1er Janvier au 30 Juin 2008

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/04/2008 au 30/06/2008	Période du 01/01/2008 au 30/06/2008	Période du 01/04/2007 au 30/06/2007	Période du 01/01/2007 au 30/06/2007	Période du 01/01/2007 au 31/12/2007
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	262,606	279,864	175,847	190,964	272,552
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	1,142,232	1,929,078	- 541,464	208,013	33,861
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	178,840	88,190	181,501	589,639	800,047
d - Frais de négociation de titres	- 7,864	- 14,943	- 11,032	- 24,007	- 38,293
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	- 272,148	- 272,148	- 331,627	- 331,627	- 331,627
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	99,149	99,149	7,177	148,493	148,493
* Capital	101,000	101,000	8,000	170,000	170,000
* Régularisation des sommes non distrib.	- 2,539	- 2,539	- 989	- 24,951	- 24,951
* Régularisations des sommes distrib.	688	688	166	3,444	3,444
* Droits d'entrée	-	-	-	-	-
b - Rachats	-	-	- 93,426	- 100,546	- 100,546
* Capital	-	-	- 105,000	- 113,000	- 113,000
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	14,122	15,166	15,166
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	- 2,547	- 2,712	- 2,712
* Droits de sortie	-	-	-	-	-
c - Régularisation des sommes distribuables					
VARIATION DE L'ACTIF NET	1,402,815	2,109,190	- 613,023	680,929	784,487
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	15,239,961	14,533,587	15,043,053	13,749,100	13,749,100
b - En fin de période	16,642,777	16,642,777	14,430,030	14,430,030	14,533,587
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	16,689	16,689	16,786	16,632	16,632
b - En fin de période	16,790	16,790	16,689	16,689	16,689
VALEUR LIQUIDATIVE	991.231	991.231	864.643	864.643	870.848
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	10.33%	15.70%	-1.30%	7.00%	7.75%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtées au 30/06/2008****(Unité en Dinar tunisien)****NOTE N°1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 30 juin 2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE N°2 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 – Evaluation des placements en actions et en valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/06/2008, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2008 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2.3 – Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 – Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE N°3 : note sur les éléments du bilan et de l'état du résultat

3.1 – Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2008 à 13 162 762 DT contre 11 701 780 DT au 30/06/2007, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Coût d'acquisition	12 492 587	12 771 641	12 937 251
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	8 982 705	8 837 433	9 313 044
- Titres OPCVM	742 562	706 888	706 887
- Obligations et valeurs assimilées	2 767 320	3 227 320	2 917 320
Plus ou moins values potentielles	615 356	- 1 139 570	-1 313 721
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	572 339	- 1 153 668	- 1 331 431
- Titres OPCVM	43 017	14 098	17 710
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	54 819	69 709	81 009
Total	13 162 762	11 701 780	11 704 539

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3.2 Note sur les revenus de portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 321 505 DT pour la période allant du 01/01/2008 au 30/06/2008 contre un montant de 237 076 DT au 30/06/2007, et se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
- Revenus des actions et valeurs assimilées	191 693	146 210	189 800
- Revenus des Titres OPCVM	58 910	9 030	9 030
- Revenus des Obligations	70 902	81 836	158 217
- Revenus des Autres valeurs	-	-	-
Total	321 505	237 076	357 047

3.3. Note sur les revenus de placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2008 au 30/06/2008, à 55 944 DT contre 48 994 DT au 30/06/2007, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme

Libellé	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
- Intérêts/ compte courant	2 652	3 041	4 388
- Intérêts/ Placements à terme	49 928	31 671	68 493
- Intérêts/ CD	3 364	14 282	30 842
Total	55 944	48 994	103 723

3.4. Notes sur le capital

Capital au 31/03/2008	
- Montant	14 950 547
- Nombre de titres	16 689
- Nombre d'actionnaires	14
Souscriptions réalisées	
- Montant	98 461
- Nombre de titres	101
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles	1 142 232
- Moins values réalisées sur cession de titres	178 840
- Frais de négociation	-7 864
Capital au 30/06/2008	
- Montant	16 362 216
- Nombre de titres	16 790
- Nombre d'actionnaires	15

3.5. Notes sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondants au résultat distribuable de l'exercice 2008 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs et se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Sommes distribuables de l'exercice	280 552	190 563	272 151
Sommes distribuables des exercices antérieurs	9	5	5
Total	280 561	190 568	272 156

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

3.6. Notes sur les charges

Libellé	Montant	Régul. Rachats	Régul. Souscriptions	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	279 864	-	688	280 552
Sommes distribuables des exercices antérieurs	9	-	-	9
Total	279 873	-	688	280 561

3.6. Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2008 à 114 807 DT contre 36 978 DT au 30/06/2007, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
- Gestionnaire	57 403	18 489	18 143
- Dépositaire	57 404	18 489	18 143
Total	114 807	36 978	36 286

3.7. Notes sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2008 à 79 908 DT contre un solde de 400 917 DT au 30/06/2007 détaillé comme suit :

Libellé	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	6 535	5 973	12 045
- Dividende à payer exercice 1995	67	67	67
- Dividende à payer exercice 1996	13 230	13 230	13 230
- Dividende à payer exercice 1997	3 829	3 829	3 829
- Dividende à payer exercice 1998	3 158	3 158	3 158
- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3 585	3 585
- Dividende à payer exercice 2000	67	67	67
- Dividende à payer exercice 2001	69	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1 078	1 078	1 078
- Dividende à payer exercice 2003	632	632	632
- Dividende à payer exercice 2004	6 210	6 210	6 210
- Dividende à payer exercice 2005	851	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	330 336	338

- Dividende à payer exercice 2007	3 376	-	-
- CMF à payer	1 408	1 313	1 234
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	21 998	17 042	18 659
- TCL à régulariser	13 477	13 477	13 477
- Etat RS à payer	-	-	107
Total	79 908	400 917	78 636

3.8. Note sur les charges de gestion de placements

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2008 à 78 521 DT contre 73 378 DT au 30/06/2007, et se détaille ainsi

Libellé	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
- Rémunération du gestionnaire	39 260	36 689	72 920
- Rémunération du dépositaire	39 261	36 689	72 921
Total	78 521	73 378	145 841

3.9. Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2008 à 19 066 DT, contre 21 727 DT au 30/06/2007 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	6 321	6 978	13 051
- Redevance CMF	7 852	7 338	14 584
- Frais de publicité et publications	3 993	5 973	12 045
- Autres charges	1	3	4
- TCL	899	1 435	2 694
Total	19 066	21 727	42 378

310. Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2008 à 3 161 416 DT contre 2 517 643 DT au 30/06/2007 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
- Avoirs en banque	1 144 290	535 120	409 078
- Sommes à l'encaissement	- 1 285	9 077	11 827
- Sommes à régler	- 502 207	-72 909	- 212
- Intérêts courus sur avoirs en compte	2 873	3 102	2 218
- Comptes à terme	2 500 000	2 000 000	2 500 000
- Intérêts courus sur compte à terme	17 745	43 253	21 058
Total	3 161 416	2 517 643	2 943 969

NOTE N°4 : Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « SUD INVEST » gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires de la société « SUD INVEST » au 30/06/2008 s'élèvent à 39 260 DT TTC.

4.2. Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« ATTIJARI BANK » au 30/06/2008 s'élèvent à 39 261 DT TTC.

SICAV PLACEMENTS

Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPCVM promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
Agrément du 25 Octobre 1993

PORTEFEUILLE AU 30/06/2008

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nre titres	Coût d'acquisition	Valeur 30/06/2008	%Actif	%Cap emis
Actions & Valeurs assimilées		8,982,705.269	9,555,044.489	56.7486%	
ADWYA	50,000	150,143.039	279,000.000	1.6570%	0.4545%
AMEN BANK	11,085	394,985.538	338,092.500	2.0080%	0.1304%
ARTES	25,428	262,671.240	301,347.228	1.7897%	0.0997%
ASSAD	17,000	70,928.909	200,736.000	1.1922%	0.2125%
ATB	75,000	326,843.550	488,550.000	2.9016%	0.1250%
ATL	4,546	12,201.245	23,607.378	0.1402%	0.0455%
ATTIJARI BANK	321,482	3,496,385.792	3,694,149.662	21.9400%	1.0716%
ATTIJARI LEASING	30,124	513,205.538	362,692.960	2.1541%	1.4176%
BH	3,890	81,328.125	137,239.200	0.8151%	0.0216%
BIAT	498	18,148.871	17,583.882	0.1044%	0.0029%
BNA	11,562	154,933.473	95,004.954	0.5642%	0.0578%
BT	5,000	428,757.761	532,170.000	3.1606%	0.0667%
BTE ADP	6,601	158,697.678	207,852.288	1.2345%	0.6601%
CIL	10,174	106,408.513	198,494.740	1.1789%	0.4070%
ELECTROSTAR	12,672	198,973.778	120,358.656	0.7148%	0.7241%
ESSOUKNA	14,647	71,580.400	59,950.171	0.3561%	0.4872%
GIF FILTER	102,947	382,611.049	291,031.169	1.7285%	1.6848%
MONOPRIX	1,245	89,899.799	124,045.575	0.7367%	0.0673%
SFBT	23,300	279,794.211	297,820.600	1.7688%	0.0416%
SIPHAT	20,215	469,063.646	290,085.250	1.7229%	1.1231%
SITS	80,000	204,799.013	163,760.000	0.9726%	0.6154%
SOMOCER	55,000	151,800.000	143,000.000	0.8493%	0.2619%
SOTRAPIL	2,015	59,502.988	37,285.560	0.2214%	0.0640%
SOTUMAG	442	739.998	845.104	0.0050%	0.0049%
SPDIT	15,870	105,490.005	77,763.000	0.4618%	0.0590%
STAR	1,500	150,800.000	156,871.500	0.9317%	0.1000%
STB	5,429	77,312.354	48,318.100	0.2870%	0.0218%
TUNISIE LEASING	6,616	69,494.682	180,530.792	1.0722%	0.1161%
TUNISAIR	26,195	103,253.070	114,157.810	0.6780%	0.0323%
TUNINVEST	7,490	79,979.385	85,895.320	0.5101%	0.7754%
TUNISIE PROFILE	26,500	120,442.500	200,737.500	1.1922%	0.0828%
DA TUNISIEPROFILE 11/149	26,522	8,911.634	14,587.100	0.0866%	0.0829%
UBCI	5,128	126,103.909	217,237.464	1.2902%	0.0513%
UIB	250	3,139.769	3,173.750	0.0188%	0.0024%
WIFACK LEASING	8,308	53,373.807	51,069.276	0.3033%	0.4154%
ACTIONS OPCVM		742,561.349	785,578.000	4.6656%	
SUD OBLIGATAIRE SICAV	2,000	208,855.238	203,524.000	1.2088%	0.2322%
SUD VALEURS SICAV	6,000	533,706.111	582,054.000	3.4569%	5.5952%
Obligations/ Garant		2,767,320.130	2,822,139.419	16.7610%	
ATTIJARI OCA 2006 / ATTIJARI	171,464	857,320.130	872,223.444	5.1802%	1.0717%
BTKD 2006 / BTKD	5,000	400,000.000	410,710.382	2.4393%	1.2500%
BTKD 98 / BTKD	1,000	10,000.000	10,372.459	0.0616%	0.1667%
GL 2003-1 / NOTE	7,500	450,000.000	474,860.656	2.8203%	3.7500%
GL 2003-2 / NOTE	2,500	150,000.000	153,245.902	0.9101%	2.5000%
MOURADI PALACE B/AMEN BANK	6,000	600,000.000	600,683.836	3.5675%	7.5000%
WIFACK LEASING 2006/1 B/BH	5,000	300,000.000	300,042.740	1.7820%	10.0000%
CERTIFICATS DE DEPOT		499,448.539	499,503.617	2.967%	
EMIS PAR ATTIJARI BANK					
CD 30/06/2008 SUR 10 JOURS A 4.97%	1	499,448.539	499,503.617	2.9666%	
DEPOT A TERMES		2,500,000.000	2,517,745.261	14.9532%	
EMIS PAR ATTIJARI BANK					
DAT 5.415 % DU 09/10/2007 SUR 12 MOIS	1	500,000.000	515,725.754	3.0630%	
DAT 5.42% DU 18/06/2008 SUR MOIS	1	1,000,000.000	1,001,425.534	5.9476%	
DAT 5.42% DU 25/06/2008 SUR 06 MOIS	1	1,000,000.000	1,000,593.973	5.9427%	
TOTAUX		15,492,035.287	16,180,010.786	96.095%	

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE TUNISO EMIRATIE SICAV
ARRETEE AU 30/06/2008**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2008.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 17 janvier 2007 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» pour la période allant du premier avril au 30 juin 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 9.500.018, un actif net de D : 9.490.287 et un résultat bénéficiaire de la période de D : 70.720. Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» comprenant le bilan au 30 juin 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « TUNISO EMIRATIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Fayçal Derbel

TUNISO-EMIRATIE SICAV
5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2008

(Montants exprimés en dinar)

ACTIF	Note	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Portefeuille-titres	4	5 441 979	2 029 194	3 693 780
Obligations et valeurs assimilées		4 991 716	1 903 388	3 692 718
Titres OPCVM		450 263	125 806	1 062
Placements monétaires et disponibilités		4 043 865	115 874	255 582
Placements monétaires	5	2 379 669	-	204 070
Disponibilités		1 664 196	115 874	51 512
Créances d'exploitation	6	14 174	293	7 021
TOTAL ACTIF		9 500 018	2 145 361	3 956 383
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	594	411	772
Autres créditeurs divers	8	9 137	3 871	10 973
TOTAL PASSIF		9 731	4 282	11 745
ACTIF NET				
Capital	13	9 259 611	2 064 345	3 717 334
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		84	-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		230 592	76 734	227 304
ACTIF NET		9 490 287	2 141 079	3 944 638
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		9 500 018	2 145 361	3 956 383

TUNISO-EMIRATIE SICAV

5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2008</i>	<i>Période du 17/01 au 30/06/2007</i>	<i>Année 2007</i>
Revenus du portefeuille-titres	9	54 229	103 159	60 354	130 436
Revenus des obligations et valeurs assimilées		54 187	103 117	22 361	92 443
Revenus des titres OPCVM		42	42	37 993	37 993
Revenus des placements monétaires	10	21 785	26 970	2 579	19 433
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		76 014	130 129	62 933	149 869
Charges de gestion des placements	11	(313)	(623)	(411)	(772)
REVENU NET DES PLACEMENTS		75 701	129 506	62 522	149 097
Autres charges	12	(5 341)	(10 040)	(3 979)	(13 070)
RESULTAT D'EXPLOITATION		70 360	119 466	58 543	136 027
Régularisation du résultat d'exploitation		110 421	111 126	18 190	91 277
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		180 781	230 592	76 734	227 304
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(110 421)	(111 126)	(18 190)	(91 277)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		360	370	197	24
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		-	-	(35 295)	(33 914)
Frais de négociation		-	-	-	(118)
RESULTAT DE LA PERIODE		70 720	119 836	23 445	102 019

TUNISO-EMIRATIE SICAV

5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar)

	Période du 01/04 au 30/06/2008	Période 01/01 au 30/06/2008	Période du 17/01 au 30/06/2007	Année 2007
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	70 720	119 836	23 445	102 019
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION				
Résultat d'exploitation	70 360	119 466	58 543	136 027
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	360	370	197	24
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	-	(35 295)	(33 914)
Frais de négociation	-	-	-	(118)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(319 209)	(319 209)	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	5 508 595	5 745 022	1 117 633	2 842 619
Souscriptions				
- Capital	6 417 467	7 442 133	2 170 500	6 668 400
- Régularisation des sommes non distribuables	149	150	(23 533)	(104 604)
- Régularisation des sommes distribuables	232 430	301 444	54 630	273 216
Rachats				
- Capital	(1 097 828)	(1 900 355)	(1 067 500)	(3 883 100)
- Régularisation des sommes non distribuables	(20)	(21)	19 976	70 646
- Régularisation des sommes distribuables	(43 603)	(98 329)	(36 440)	(181 939)
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 260 106	5 545 649	1 141 079	2 944 638
ACTIF NET				
En début de période	4 230 181	3 944 638	1 000 000	1 000 000
En fin de période	9 490 287	9 490 287	2 141 079	3 944 638
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	40 115	37 853	10 000	10 000
En fin de période	94 284	94 284	21 030	37 853
VALEUR LIQUIDATIVE	100,656	100,656	101,811	104,209
TAUX DE RENDEMENT	1,15%	2,35%	1,81%	4,21%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/06/2008

(Unité en Dinar tunisien)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2008, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

TUNISO-EMIRATIE SICAV**5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis****Note 4 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2008 à D : 5.441.979 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2008	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		4 864 302	4 991 716	52,60%
Obligations		900 000	915 728	9,65%
Emprunt Sté touristique El Mouradi	3 000	300 000	312 138	3,29%
Emprunt Banque de l' Habitat	6 000	600 000	603 590	6,36%
Bons du trésor assimilables		3 765 868	3 862 988	40,70%
BTA 10/2013	100	98 300	101 888	1,07%
BTA 05/2022	900	875 700	883 240	9,31%
BTA 02/2015	685	699 728	714 452	7,53%
BTA 07/2017	300	297 810	314 342	3,31%
BTA 05/2022	1 100	1 084 600	1 093 624	11,52%
BTA 07/2017	700	709 730	755 442	7,96%
Bons du Trésor Zéro Coupons		198 434	213 000	2,24%
BTZC 10/2016	368	198 434	213 000	2,24%
Titres OPCVM		450 059	450 263	4,74%
Actions des SICAV		450 059	450 263	4,74%
SICAV AXIS TRESORERIE	10	1 038	1 042	0,01%
SANADETT SICAV	4 250	449 021	449 221	4,73%
TOTAL		5 314 361	5 441 979	57,34%

TUNISO-EMIRATIE SICAV**5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis****Note 5 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2008 à D : 2.379.669 et se détaille ainsi :

Désignation	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2008	% Actif net
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation	667 208	669 849	7,06%
BT CIL du 02/06/2008 (pour 360 jours au taux de 6,22%)	667 208	669 849	7,06%
Comptes à terme	200 000	209 110	2,20%
Placement au 07/08/2010 (au taux de 6,23%)	200 000	209 110	2,20%
Certificats de dépôt	1 498 910	1 500 710	15,81%
Certificat de dépôt au 16/06/2011 (au taux de 6,22%)	500 000	501 037	5,28%
Certificat de dépôt au 04/07/2008 (au taux de 4,72%)	499 476	499 843	5,27%
Certificat de dépôt au 04/07/2008 (au taux de 5,1%)	499 434	499 830	5,27%
Total	2 366 118	2 379 669	25,07%

TUNISO-EMIRATIE SICAV**5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis****Note 6: Créances d'exploitation**

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2008 à D : 14.174 et représente, exclusivement, le montant des intérêts à recevoir au titre des dépôts à vue .

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2008 à D : 594 contre D : 411 au 30/06/2007 et englobe exclusivement la rémunération du dépositaire.

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/ 2008 à D : 9.137 contre D : 3.871 au 30/06/2007 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	1 630	369
Redevances du CMF	656	272
Rémunération du PDG	4 782	2 642
Loyer	996	518
Etat, taxes et versements assimilés	277	10
Autres	796	60
Total	9 137	3 871

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er avril au 30 juin 2008 à D : 54.229 contre D : 60.354 pour la période allant du 17 janvier au 30 juin 2007 et se détaille comme suit :

	Trimestre 2 2008	Période allant du 17/01 au 30/06/2007
<u>Revenus des obligations</u>		
- Revenus des obligations	7 755	-
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>		
- Intérêts des BTA et BTZC	46 432	22 361
<u>Revenus des OPCVM</u>		
- Dividendes	42	37 993
TOTAL	54 229	60 354

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2008 au 30/06/2008 à D : 21.785 contre D : 2.579 pour la période allant du 17 janvier au 30 juin 2007 et se détaille ainsi :

	Trimestre 2 2008	Période allant du 17/01 au 30/06/2007
Intérêts des billets de trésorerie	2 642	-
Intérêts des comptes à terme	2 520	-
Intérêts des dépôts à vue	14 245	293
Intérêts des certificats de dépôt	2 378	2 286
TOTAL	21 785	2 579

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er avril au 30 juin 2008 à D : 313 contre D : 411 pour la période allant du 17 janvier au 30 juin 2007 et représente le montant de la rémunération du dépositaire.

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 1er avril au 30 juin 2008 à D : 5.341 contre D : 3.979 pour la période allant du 17 janvier au 30 juin 2007 et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	746	369
Rémunération du CMF	1 505	272
Rémunération du PDG	1 566	2 642
Etat, taxes et versements assimilés	191	118
Loyer	373	518
Autres	960	60
Total	5 341	3 979

TUNISO-EMIRATIE SICAV**5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis****Note 13 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 01 Janvier 2008 au 30 Juin 2008, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2007

Montant	3 717 334
Nombre de titres	37 853
Nombre d'actionnaires	64

Souscriptions réalisées

Montant	7 442 133
Nombre de titres émis	75 782
Nombre d'actionnaires nouveaux	66

Rachats effectués

Montant	(1 900 355)
Nombre de titres rachetés	(19 351)
Nombre d'actionnaires sortants	(13)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values potentielles sur titres	370
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables	129
Frais de négociation	-

Capital au 30-06-2008

Montant	9 259 611
Nombre de titres	94 284
Nombre d'actionnaires	117